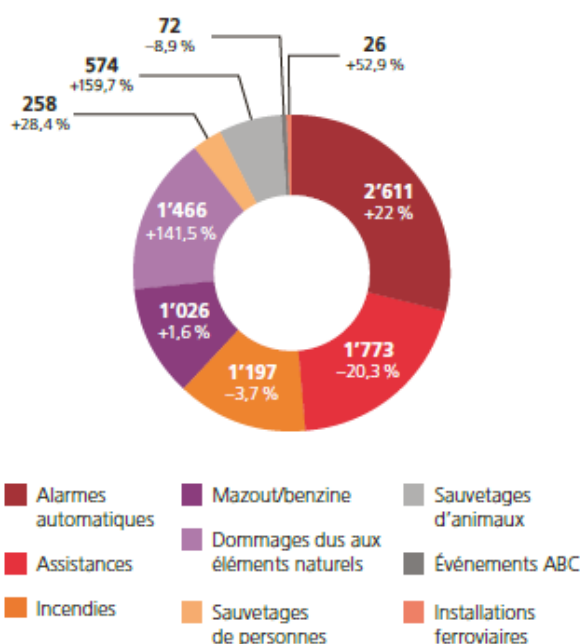


Communiqué de presse

Bilan 2023 des sapeurs-pompiers du canton de Berne : 1'400 interventions de plus que l'année précédente

Ittigen, le 19 janvier 2024 – En 2023, les sapeurs-pompiers bernois ont dû effectuer nettement plus de sorties que l'année précédente : le nombre d'interventions pour des dommages naturels et des alarmes automatiques a augmenté. Les interventions pour cause d'incendie ont par contre été en léger recul. C'est ce que révèle le rapport annuel de l'Inspectorat des sapeurs-pompiers de l'Assurance immobilière Berne. Pour que les sapeurs-pompiers soient prêts à relever les défis à venir, l'Inspectorat des sapeurs-pompiers a dressé en 2023 un état des lieux avec toutes les organisations de sapeurs-pompiers du canton.

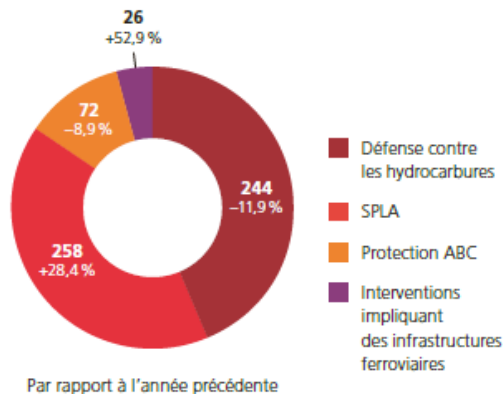
En 2023, les 141 organisations de sapeurs-pompiers du canton de Berne sont intervenues près de 11'000 fois, soit une hausse de plus de 14 % par rapport à l'année précédente (2022 : plus de 9'600 interventions). Le nombre d'interventions pour des dommages dus aux éléments naturels (+141 %) et des alarmes automatiques (+22 %) a augmenté. Les sauvetages de personnes et d'animaux (+28 %, resp. +160 %), de même que les interventions sur des installations ferroviaires (+53 %), ont eux aussi été nettement plus fréquents. Seules les interventions pour d'autres mesures de secours (p. ex. sauvetage dans un ascenseur, aides au portage pour des services de sauvetage) ont fortement diminué (-20 %). Les sapeurs-pompiers sont intervenus 1'200 fois environ pour cause d'incendie (-4 % par rapport à 2022).



Par rapport à l'année précédente

600 interventions des centres de renfort spécialisés

Certains corps de sapeurs-pompiers sont responsables, en plus de leur mission de base légale, d'autres tâches. En 2023, les 28 centres de renfort spécialisés sont intervenus 600 fois au total. Les interventions sur des installations ferroviaires ont fortement augmenté (+53 %), à l'instar des sauvetages de personnes suite à un accident (+28 %). Les interventions liées à un risque de nature atomique, biologique ou chimique ont par contre légèrement reculé (-9 %), à l'instar de celles liées au mazout (-12 %).



État des lieux dressé pour toutes les organisations de sapeurs-pompiers

Les sapeurs-pompiers bernois sont bien formés et équipés. Pour identifier malgré tout les besoins concrets en soutien et développement, l'Inspectorat des sapeurs-pompiers de l'AIB a rendu visite en 2023 à chaque organisation de sapeurs-pompiers du canton de Berne. Des entretiens ont alors été menés avec la direction opérationnelle des sapeurs-pompiers et avec les responsables politiques afin de dresser un état des lieux. L'Inspectorat des sapeurs-pompiers en a profité pour assister à chaque fois à un exercice qui a été évalué. Les enseignements seront analysés en 2024 afin de définir des mesures correspondantes pour la formation et la planification stratégique.

Lien vers le rapport annuel

www.gvb.ch/sapeurs-pompiers-rapport-annuel

Le rapport annuel des sapeurs-pompiers bernois se tient aujourd'hui à Interlaken. Des commandantes et commandants ainsi que d'autres membres des sapeurs-pompiers y participent, de même que des représentantes et représentants du monde politique et des autorités.

Contact

Linda Zampieri, porte-parole, 031 925 16 73
Assurance immobilière Berne, Papiermühlestrasse 130, 3063 Ittigen
kommunikation@gvb.ch, gvb.ch

Portrait de l'Inspectorat des sapeurs-pompiers de l'AIB

Conformément à la loi sur la protection contre le feu et sur les sapeurs-pompiers du canton de Berne, l'Assurance immobilière Berne (AIB) coordonne et surveille les sapeurs-pompiers dans le canton. À cet effet, elle gère l'Inspectorat des sapeurs-pompiers. Celui-ci précise les exigences minimales à respecter pour les organisations de sapeurs-pompiers, organise l'offre de formation et coordonne les centres de renfort spécialisés cantonaux. Il est financé par des moyens issus du prélèvement pour la prévention de l'assurance immobilière obligatoire et de subventions du canton, de la Confédération et de tiers. L'Inspectorat des sapeurs-pompiers emploie sept personnes travaillant à titre principal. Elles sont soutenues par 12 inspecteurs des sapeurs-pompiers d'arrondissement travaillant à titre accessoire et quelque 120 instructrices et instructeurs des sapeurs-pompiers et officiers spécialisés.